



UNIPHOR

UNION NATIONALE DES INTERETS

PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS
Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93
E-mail : bureau-uniphor@orange.fr – site : www.uniphor.fr

Arrêté Abeille : Pour protéger les pollinisateurs, tuons les paysans.

Le 05 octobre dernier, l'UNIPHOR et la CR ont manifesté à deux pas de l'Assemblée Nationale pour sensibiliser les députés et les consommateurs sur les conséquences de « l'arrêté abeilles ». Nous sommes pleinement conscients des enjeux. La disparition des pollinisateurs est un problème et nous partageons certaines des craintes qui « fleurissent » ici et là. Suite à cette manifestation, nous avons été reçus au ministère de la transition écologique le 28 octobre.

Depuis de nombreuses années, nous demandons la mise en oeuvre de programmes de recherches pour trouver des substituts efficaces aux produits phytosanitaires incriminés. C'est ce que nous avons tenté d'expliquer. Malheureusement, le gouvernement n'a pas l'intention de prendre cette voie. Le but avéré des textes proposés est de réduire considérablement le nombre de professionnels de l'horticulture comme de l'agriculture en général.

Notons qu'une fois les agriculteurs disparus, les ressources alimentaires des pollinisateurs diminueront également. Qu'importe ! La haine du paysan est la plus forte et « gâteau sur la cerise » elle est électoralement payante.

